

Colloque

La démocratie au travail dans la transition environnementale

Vendredi 20 mars 2026 > 8h30-17h

Pôle juridique et judiciaire, amphi Duguit,
35 place Pey-Berland, Bordeaux



8h30 Accueil des participants

9 h Allocution d'ouverture

Matinée

sous la présidence de **Jérôme Porta**, professeur, Comptrasec, UMR 5114 CNRS - Université de Bordeaux

Propos Introductifs

Jérôme Porta, professeur, Comptrasec, UMR 5114 CNRS - Université de Bordeaux

Laurène Joly, maître de conférences, Comptrasec, UMR 5114 CNRS - Université de Bordeaux

I-L'entreprise

9h30 Repenser l'entreprise et transition environnementale
Tatiana Sachs, professeure à l'Université Paris Nanterre

10h00 Réinventer la codétermination pour la transition environnementale
Olivier Favereau, professeur émérite à l'Université Paris Nanterre

10h30 Débats

10h50 Pause

II-Les syndicats

11h00 Intérêt collectif et intérêt environnemental
Lou Thomas, maître de conférences à l'Université Paris Nanterre

11H30 Les stratégies syndicales face à la transition environnementale
Thomas Coutrot, chercheur associé à l'Ires

12h00 Débats

12h20 Déjeuner

Après-midi

sous la présidence de **Laurène Joly**, maître de conférences, Comptrasec, UMR 5114
CNRS - Université de Bordeaux



III-Les élus et le CSE dans la transition

14h *Du comité social économique à un comité social et écologique ?*
Arnaud Casado, maître de conférences HDR à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (ISST)

14h30 *L'environnement, est ce bien l'affaire du CSE ?*
Gilles Auzero, professeur, Comptrasec, UMR 5114 CNRS - Université de Bordeaux

15h00 Débats

IV-Table ronde : La négociation collective dans la transition

15h30 **Laurianne Enjolras**, maîtresse de conférences en droit privé à l'Université de Montpellier, EDSM
David Vallaperta, secrétaire régional CFDT en charge de la transition écologique

17h00 Fin des travaux

«La démocratie au travail dans la transition environnementale »

inscription préalable obligatoire à l'adresse suivante avant le 10 mars 2026 :
institutdutravail@u-bordeaux.fr

Merci d'indiquer, lors de votre inscription, si vous entendez faire valider la journée du colloque au titre de l'une des formations suivantes :

- > Journée validée au titre de la formation continue des avocats
- > Journée prise en charge par le congé prud'homal
- > Journée prise en charge par le congé FESES

Venir au Pôle juridique et judiciaire Place Pey-Berland , Bordeaux

Depuis la gare de Bordeaux (20 mn env.)

- > gare Saint-Jean, prendre la ligne tram C (direction Les Aubiers), descendre arrêt Porte de Bourgogne et prendre la ligne tram A (direction Mérignac Aéroport / Le Haillan-Rostand), descendre arrêt Hôtel de ville.

Depuis la gare de Pessac centre (30 mn env.)

- > prendre la ligne tram B arrêt Pessac centre (direction Bassins à flot / Claveau), descendre arrêt Hôtel de ville.

Depuis l'aéroport (50 mn env.)

- > prendre la ligne tram A (direction La Gardette Bassens Carbon Blanc / Floirac Dravemont), descendre arrêt Hôtel de ville.